



049 / 2011

Conakry, le 22 SEPT 2011

Le Président
www.mosaiqueguinee.com
Al

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Monsieur le Ministre,

Je viens d'être saisi par la société brésilienne ENERGY AND MINING ASP du Groupe ASPERBRAS, d'une offre de Groupes Thermiques de 100 MW fonctionnant au Mazout, accompagnée d'un prêt en équipement pendant la période de construction.

Tenant compte du retard enregistré par la société turque dans l'exécution du marché dont il est attributaire suite à l'appel d'offres qui a été organisé pour l'acquisition et l'installation de centrales de 100 MW, et malgré une mise en demeure restée sans effet, j'exprime mon incertitude sur sa capacité à réaliser cet important projet.

Pour éviter de faire subir à mes populations les conséquences éventuelles d'une telle défaillance, je vous demande d'examiner cette proposition brésilienne en vous rassurant de :

1. l'existence effective des Groupes au Diesel de 50 MW proposés en prêt,
2. la confirmation de leur mise à disposition gratuite pendant la durée de la construction et,
3. du coût compétitif des Groupes de 100 MW (fourniture et installation).

Malgré les avantages liés à la gratuité des 50 MW, j'exige que le coût des 100 MW soit proche de celui de la société turque, adjudicataire de l'appel d'offres.

Si toutes ces conditions sont remplies de façon satisfaisante, je vous demande de résilier à l'amiable le contrat avec OZTURK et conclure, à TITRE EXCEPTIONNEL, un nouveau contrat avec la société brésilienne pour améliorer rapidement et progressivement la fourniture de l'électricité à Conakry.

Veuillez recevoir mes meilleures salutations.

Professeur Alpha CONDE